POLCANT.info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

LA SÉCURITÉ DES ENTREPRISES

HORS SÉRIE novembre 2017

canton de vaud

Consacrez-vous à vos projets. Nous assurons votre entreprise.

Nos produits d'assurance flexibles pour les petites et moyennes entreprises offrent une protection en cas d'interruption de l'activité ou de problèmes affectant les bâtiments et les équipements. Nous proposons également des assurances pour le personnel. Une solution adaptée à vos besoins est définie sur mesure pour votre entreprise. Parlez-en avec votre conseiller de la Vaudoise. Ensemble, nous trouverons la solution idéale.

Ensemble, tout devient possible.
En tant qu'assurance mutuelle suisse,
nous ne vous laissons jamais seul.

vaudoise
Assurances

Heureux. Ensemble.

LA SÉCURITÉ
EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS

Sur la scène internationale, la Suisse se démarque par sa très forte compétitivité. Cette place aux avant-postes, la Suisse la doit à tout un ensemble de critères tels que la stabilité des institutions, la qualité des infrastructures, la formation, la santé, l'environnement macro-économique, légal et fiscal, la lutte contre la corruption et bien-sûr… la sécurité. Dans notre canton, cette obligation de sécurité passe par l'engagement au quotidien d'un nombre important de policières et de policiers, qu'ils soient rattachés aux corps de police cantonal ou communaux. Cette présence sur l'ensemble du territoire, nuit et jour, qu'il vente ou qu'il pleuve, permet d'assurer cette tâche fondamentale. C'est aussi une formation de qualité dispensée par l'Académie de police de Savatan.

Mais la sécurité ne s'arrête pas à l'efficacité du travail des agents uniformés, de la police de sûreté ou du travail du renseignement, elle est l'affaire de toutes et tous.

En effet, que vous soyez cheffes ou chefs de grandes entreprises ou de PME, vous avez un rôle important à jouer dans cet effort commun. Pour la protection du patrimoine et la prise de mesures contre les tentatives de cambriolage. Pour la sécurité et la santé au travail qui permettent de lutter contre les risques d'accident qui peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les personnes concernées et leur famille, comme pour l'ensemble de l'entreprise. Ou encore pour la protection des données et la lutte contre les cyberattaques qui rendent les entreprises souvent bien trop vulnérables.

Cette cybercriminalité est une préoccupation de premier plan. Nous avons tous été pour le moins interloqués lorsque nous avons appris que l'entreprise de transport maritime Maersk a estimé la perte de son chiffre d'affaire à quelque 300 millions de francs en deux semaines suite à l'attaque du fameux ransomeware NotPetya. Des solutions pratiques existent dans ce domaine en constante évolution, et il est bien entendu aussi de la responsabilité des pouvoirs publics de déployer les moyens et les réponses nécessaires face à ce type de menace.

En tant que Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, je salue le travail que chacune et chacun réalisez déjà en matière de sécurité pour le bien de l'ensemble de la population de ce canton. Je me réjouis de voir ce hors-série sur la sécurité en entreprise parvenir entre vos mains et espère que cette collaboration publique-privée continuera de produire des effets positifs pour le maintien de notre qualité de vie.

Béatrice Métraux
Cheffe du Département des institutions et de la sécurité

SOMMAIRE

3
EDITO

5
LE MOT D'OLIVIA CUTRUZZOLÀ

8
DIAGNOSTICS SÉCURITAIRES : UNE PRÉCIEUSE EXPERTISE

11
PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES : DES MESURES SIMPLES

15
LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE EN QUESTION

19
SÉCURITÉ ROUTIÈRE : QUAND CHARGER ET ARIMER RIMENT AVEC SÉCURITÉ

23
ACCIDENT DE TRAVAIL : QUI EST RESPONSABLE ?

27
LE TRAVAIL AU NOIR

29
LA SÉCURITÉ PERSONNELLE EN CAS D'ATTAQUE

33
ECA : INCENDIES ET DANGER NATURELS EN LIGNE DE MIRE

LA SÉCURITÉ DE VOS ENTREPRISES NOUS PRÉOCCUPE :

NOS CONSEILS DANS CETTE ÉDITION SPÉCIALE

Vous tenez entre vos mains une édition spéciale du Polcant info, le magazine de la Police cantonale vaudoise, consacrée entièrement à la prévention et à la sécurité en entreprise. Petites ou grandes, elles sont des cibles attractives pour les malfrats : risques de cambriolages, de brigandages, de cyberattaques, voire d'incendies malveillants. Des moyens humains, physiques ou techniques de s'en prémunir existent. Les policiers vaudois sillonnent chaque jour nos routes pour faire face à une délinquance qui ne cesse d'évoluer et de se réinventer, évolutions technologiques à l'appui. Quels sont leur conseils de prévention et quels sont les bons comportements qu'ils vous suggèrent d'adopter ? Découvrez leurs réponses dans ce numéro qui place la sécurité de vos entreprises au cœur de nos préoccupations.

« Notre objectif : prévenir, conseiller et continuer à vous servir au mieux ! »

N'hésitez pas à suivre nos conseils de prévention et notre activité sur les pages Facebook, Instagram ou sur le site votrepolice.ch. Notre souhait est que chaque lectrice et chaque lecteur de cette édition y trouve des conseils de prévention utiles et des éclairages intéressants sur diverses problématiques : cambriolages, risques numériques, sécurité routière ou sécurité au travail.

Bonne lecture !

Olivia Cutruzzolà
Remplaçante du Directeur Prévention et Communication

Un rêve. Même sur une route enneigée. La nouvelle Classe X.

Mercedes-Benz
The best or nothing.

GROUPE LEUBA

INTER-AUTO
AIGLE – 024 468 04 54

GARAGE DE LA RIVIERA
LA TOUR-DE-PEILZ – 021 977 05 05

GARAGE DE L'ÉTOILE
RENENS – 021 633 02 02

MON REPOS AUTOMOBILE
LAUSANNE – 021 310 03 93

AUTO-RIVES
MORGES – 021 804 53 00

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS – 024 423 04 64

ÉTOILE AUTOMOBILE
CORTAILLOD – 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE
DELÉMONT – 032 423 06 70

FAITES UN ESSAI !
www.essai-mercedes.ch

WWW.GROUPE-LEUBA.CH
facebook.com/groupe-leuba

PROTÉGER AUSSI LES PERSONNES MORALES !

Dire ou écrire que toute personne a besoin de sécurité pour s'épanouir, c'est à la fois un droit constitutionnel et un lieu commun. Et quand on parle communément d'une personne, on entend la plupart du temps une personne physique. C'est d'ailleurs à celles-ci que sont le plus souvent destinés nos messages d'information et de prévention.

Le numéro hors série que vous tenez entre vos mains s'adresse plus spécifiquement à une autre catégorie de personnes. Je veux bien sûr parler des personnes morales, dans lesquelles s'incarnent juridiquement la majorité des entreprises qui composent le paysage industriel et commercial de notre canton.

Nous leur devons beaucoup, parce que c'est grâce à elles que nous bénéficions d'un taux de chômage qui fait beaucoup d'envieux à l'étranger et par voie de conséquence d'une prospérité remarquable.

La Cheffe de département l'a écrit, cette richesse du tissu économique est pour une part due à des conditions sécuritaires favorables. S'agissant en particulier des gros pourvoyeurs d'emploi que sont les multinationales établies dans le canton, ils nous le répètent d'ailleurs à l'envi lorsque nous les rencontrons.

Il convient donc de ne pas baisser la garde et de tout faire pour qu'à la fois ce sentiment d'être en sécurité chez nous persiste et que les chiffres de la criminalité continuent d'évoluer favorablement.

Au-delà de la nécessité de maintenir des effectifs policiers qui prennent en compte le développement de la population et de l'économie, l'une des façons d'agir est précisément d'attirer l'attention des acteurs économiques sur leurs points faibles en leur donnant des pistes pour réduire le risque d'être exposés à des actions criminelles de quelque type que ce soit. Ce serait en effet une erreur de croire que le seul danger encouru par nos entreprises sont les cyberattaques. Elles en sont certes des cibles privilégiées mais les autres formes de criminalité restent bien présentes et il convient de s'en souvenir.

L'ambition de cette édition est de les aider à en prendre conscience.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

DIAGNOSTICS SÉCURITAIRES : UNE PRÉCIEUSE EXPERTISE

Votre entreprise est-elle dotée d'une sécurité optimale ? En cas de doute, une prestation gratuite de la Police cantonale vous aide à maximiser la protection de vos valeurs ou de votre site.

@ Tristan Lehmann, Adriane Bossy, Coralie Rochat

5 astuces pour décourager les cambrioleurs :

1. Mettre les objets et documents de valeurs dans un endroit sûr
2. Préférer des portes avec 3 points d'ancrage
3. Installer des lumières externes avec détecteurs de mouvements
4. Fermer tous les points d'accès à clé
5. Sensibiliser le personnel aux mesures de sécurité

Le diagnostic sécuritaire, un service offert par la Police cantonale, permet de renforcer la sécurité des habitations et des entreprises. Gérant de sécurité pour la région Nord vaudois, l'adjudant Gilles Perruchoud explique : « A la suite d'une préoccupation sécuritaire, un patron d'entreprise me contacte. Une fois sur le site, je commence par identifier ses inquiétudes. Puis, après avoir fait le tour du propriétaire et par rapport aux éléments observés, je donne les conseils les plus adéquats pour renforcer la sécurité. Il faut compter entre une demi-heure et deux heures en fonction de la taille de l'objet et du nombre d'accès. »

Dans environ 90% des cas, la sécurité du bâtiment est trop rudimentaire. Les accès, notamment les portes et les fenêtres, figurent très souvent parmi les éléments à risque. Il est heureusement facile de pallier ce genre de problème : si une serrure s'avère par exemple facile à forcer, le gérant de sécurité conseillera un modèle plus élaboré.

Le diagnostic sécuritaire ne repose toutefois pas uniquement sur les moyens mécaniques ; le personnel a un rôle à jouer dans le renforcement de la sécurité. Ainsi, lors de l'analyse d'un établissement accueillant des enfants, des consignes seront distribuées aux employés afin de les aider à réagir le plus efficacement possible en cas de besoin.

Quand la police passe le relais

Si l'institution en quête de conseils est de grande envergure, des entreprises spécialisées prennent le relais de la police. Elles réalisent des audits de sûreté centrés sur les aspects constructif, architectural, technique et organisationnel des lieux. Ce dernier point est prépondérant : « Nous aidons les entreprises à mettre en place les bons processus pour leur permettre de réagir correctement lors d'un incident. Les procédures en cas de crise et le fonctionnement des alarmes sont quelques-uns des thèmes abordés», explique Christophe Berset, ingénieur en sûreté chez Künzler & Partners SA. L'expert poursuit : « La Police se concentre sur les aspects pratiques (intrusion, forçage des accès) tandis que nous avons une approche davantage axée sur la technologie (vidéo surveillance, détection d'intrusion, contrôle des accès). Ces conceptions ne s'opposent pas, elles sont complémentaires. »

TV + @ + + BOX
SiL Citycable
Le réseau des Lausannois
Vous n’avez pas trouvé mieux pour protéger votre maison ? Optez pour Cityprotect !
citycable.ch/cityprotect

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES : DES MESURES SIMPLES

Non, les cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres ! Heureusement, des mesures simples permettent de diminuer les risques d'en être victime.

@ Adriane Bossy, Coralie Rochat

Les entreprises ne sont pas épargnées par la criminalité. Mais les cambriolages dont elles font l'objet diffèrent de ceux commis dans les habitations en raison de leur équipement. En effet, les entreprises sont souvent munies d'un coffre et de dispositifs de sécurité plus perfectionnés. Ce sont donc moins des voleurs d'opportunité qui s'y attaquent que des malfrats expérimentés et surtout mieux préparés. On parle dans ce cas de délinquance professionnelle.

Bien que les conseils de prévention en matière de cambriolages soient analogues qu'il s'agisse d'habitations ou d'entreprises, c'est la question de la gestion de la sécurité qui diffère. Ainsi le contrôle des accès et la formation du personnel sont des éléments centraux pour la protection des locaux commerciaux et administratifs.

Délimiter les lieux pour distinguer les zones publiques et privées est une mesure simple qui augmente la sécurité en permettant de repérer rapidement les intrus. En cas d'ingérence ou de comportement suspect, il s'agit d'aviser la police au plus vite. L'adjudant Christian Lambiel précise : « Il arrive parfois que les gens hésitent avant d'appeler de peur de déranger, mais nous sommes là pour ça. C'est la vocation du 117 de répondre présent en cas d'urgence. En revanche, si c'est pour signaler un comportement récurrent telle une voiture suspecte qui rôde tous les jours, il est préférable d'appeler le poste de Gendarmerie le plus proche. »

Former le personnel n'est pas uniquement précieux en cas de crise, c'est aussi une mesure de prévention

ÉLÉMEN

Le toit est parfois utilisé comme point d'entrée

C'est le niveau de sécurité qui dicte le choix des cambrioleurs, et non le caractère luxueux des locaux

efficace. « Par exemple en ce qui concerne les vols dans les vestiaires, il faudrait inciter les employés à faire attention à ce que leurs casiers soient bien fermés et les rendre attentifs aux comportements suspects. Mais les conseils s'adaptent aussi au cas par cas, on ne va pas suggérer les mêmes mesures à une bijouterie qu'à un salon de coiffure », souligne l'adjudant Christian Lambiel.

Entreposer les clés dans des endroits sûrs et verrouiller portes et fenêtres en cas d'absence figurent parmi les règles d'or à appliquer au quotidien. A cela peuvent s'ajouter des mesures mécaniques telles que la pose de protections de serrures (rosaces), de barres de verrouillages de porte et de fenêtres en verre feuilleté de sécurité.

Les cambriolages ne sont pas une fatalité, il est possible de limiter les risques d'effractions en adoptant les bons réflexes et les mesures adéquates. Ouvrez l'œil, repérez les comportements suspects et n'hésitez pas à faire appel à la police en cas de doutes !

TS CLÉS

La plupart des effractions sont commises avec des outils simples

60% des cambrioleurs abandonnent après 2 minutes d'essais infructueux

Si les habitations sont plutôt cambriolées la journée, les locaux commerciaux sont principalement visés la nuit.

HESS & MARTIN SÉCURITÉ
www.hess-martin.ch

Nous vous proposons des solutions efficaces et innovantes contre les cambriolages en tous genres. Avec nos cylindres électroniques, vous pouvez garder la traçabilité ainsi que le contrôle de ceux qui sont autorisés à entrer chez vous ou dans votre entreprise.
Sollicitez l'avis de nos spécialistes pour établir un devis :

- Coffres-forts
- Portes blindées
- Serrures de haute sécurité
- Clés et cylindres protégés
- Contrôle d'accès
- Stores et portes de garage anti-effraction

Clés-Service Martin SA – Rue du Tunnel 3 – 1005 Lausanne
021 321 00 33 – www.hess-martin.ch

GOBET RUTSCHI
réalisateur publicitaire

PRÉSENTE

LE COUP D'PUB

Nom: Pépère
Fonction: Gardien de la porte d'entrée et mascotte de l'entreprise.

FABRICATION D'AFFICHES GRANDS FORMATS, DÉCORATION DE VÉHICULES, SIGNALÉTIQUE, VITRINES, PANNEAUX DE CHANTIER, ENSEIGNES, BANDEROLES

T.022 989 10 40 - www.gobet-rutschi.ch

Goûtez au bonheur de devenir propriétaire!

LE BELVÉDÈRE DES MORETTES
MONT-SUR-LAUSANNE

Vue sur le bonheur...
Au Mont-sur-Lausanne

HABITEZ DANS UN NOUVEAU MONDE

LES **RIVES** DE LA **BROYE**
PAYERNE

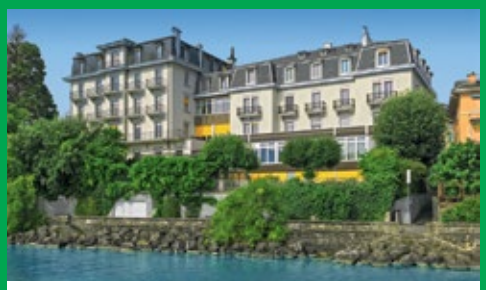

LES QUAIS DE CLARENS
MONTREUX
Invitation au Romantisme

Le Groupe Bernard Nicod s'engage pour un immobilier durable MINERGIE

www.bernard-nicod.ch

GROUPE BERNARD NICOD

synthese

Nyon	Aubonne	Morges	Yverdon	Lausanne		Genève	Vevey	Montreux	Aigle	Monthey
022 990 90 90	021 807 15 15	021 804 79 79	024 424 24 24	021 311 11 11	021 331 55 55	022 718 08 88	021 925 70 70	021 965 44 44	024 468 55 55	024 473 88 88

LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE EN QUESTION

La sécurité numérique est aujourd'hui une corde sensible pour les entreprises qui dépendent en grande majorité des services d'internet pour fonctionner. Mais comment les cybercriminels procèdent-ils et comment s'en protéger ?

@ Noé Morel, Coralie Rochat

Au cours des deux dernières années, plusieurs cyberattaques massives ont eu lieu à travers le monde, ciblant des infrastructures étatiques et privées. En 2015, le système informatique du parlement allemand a été attaqué et a dû être fermé plusieurs jours pour être à nouveau sécurisé. Au mois de mai dernier, une cyberattaque inédite en termes d'ampleur a contaminé – via le virus WannaCry – des centaines de milliers d'ordinateurs à travers le monde, profitant d'une faille de sécurité du système Windows XP. La Suisse a été relativement épargnée, car les utilisateurs helvétiques sont majoritairement passés à des systèmes plus récents et plus sûrs en matière de sécurité numérique. Néanmoins, la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI a détecté une explosion de rançongiciels en Suisse. Ces logiciels malveillants paralysent les ordinateurs en cryptant toutes les données, avant d'inciter les utilisateurs à payer une rançon en bitcoins – la monnaie virtuelle difficilement traçable. Pour commettre leurs méfaits, les criminels utilisent des outils simples, comme la messagerie électronique, ou profitent des failles dans les systèmes d'exploitation. L'ingénierie sociale consistant en une habile manipulation des employés afin de soutirer à l'entreprise des informations

GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR VOS CONCURRENTS !

Pour dynamiser votre campagne publicitaire, affichez vos idées au coeur de Genève et de Lausanne !

Avec les nombreux formats proposés par TP Publicité sur des bus, des trolleybus, des trams et des métros, vous serez aussi visibles et attractifs que mobiles !

Contactez-nous au 058 580 07 00.

TP PUBLICITÉ SA

www.tppub.ch Genève • Lausanne • France voisine Faites circuler vos idées !

LAPEYRE

Jusqu'au 22 décembre 2017

1289.-(1) ~~2790.-~~*

La qualité LIEBHERR à ce prix là c'est sûr y'en a pas deux !

Offert !

Bouchon automatique, thermomètre intégré et indicateur du nombre de jours de conservation.

Cave à vin

- Capacité 200 bouteilles
- H 165 x l 60 x P 73.9 cm
- Commande électronique
- Niveau sonore : 41dB (A)
- Porte vitrée anti-UV
- Stratification de la T° de + 5° à +18°C
- Filtre à charbon actif

Ref WT6-200L (1)
Code Lapeyre 6656500

SWISS GARANTIE 5 ANS

(1) *Référence exclusive Lapeyre Suisse, offre TTC, T.A.R incluse réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres remises ou promotions en cours, * prix public conseillé catalogue distributeur : 2790.-TTC hors T.A.R.*

MENUISERIES • CUISINES • SALLES DE BAINS

ou de l'argent est également une technique éprouvée. Les enquêtes de police consécutives aux cyberattaques sont extrêmement longues et aboutissent rarement puisque les auteurs agissent depuis des ordinateurs appartenant à des tiers basés à l'étranger. Il est donc très difficile – voire impossible – de remonter leur trace. Les actes de cybercriminalité, moins risqués et moins coûteux que les délits commis dans la vraie vie, ont donc de beaux jours devant eux ! Le seul moyen de se protéger des cyberattaques est de sécuriser le mieux possible son système informatique pour barrer la route aux pirates. Il est donc essentiel de faire le point sur ses besoins et, selon la taille de l'entreprise et son domaine d'activité, il peut être judicieux de recourir à un audit de sécurité conduit par des professionnels de la branche.

« Il est rare qu'un pirate réussisse à pénétrer un système sans l'intervention de l'utilisateur »

Julien Cartier, chef de la Brigade analyse des traces technologiques (BATT)

Quels sont les risques courus par l'entreprise en terme de cybercriminalité ?

- Le vol de données et l'espionnage industriel en vue d'une appropriation d'éléments confidentiels, qu'ils soient financiers, liés à la clientèle ou à la recherche et au développement.
- Les escroqueries et autres arnaques dites au président au cours desquelles un escroc usurpe l'identité d'un dirigeant de société et ordonne à un employé un virement d'argent urgent.
- Les attaques de déni de service qui paralysent temporairement le système en le bombardant de requêtes jusqu'à saturation avant qu'une rançon ne soit demandée.
- La prise de contrôle d'un ordinateur par des pirates en vue de commettre une attaque ultérieure. La cible finale est assaillie par un réseau d'ordinateurs contaminés (zombies) à l'insu de leurs utilisateurs.

Crédit Direct PME: Un coup de «pousse» à vos projets

www.bcv.ch/creditdirect

BCV
Ça crée des liens

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

QUAND CHARGER ET ARRIMER RIMENT AVEC SÉCURITÉ

Tâches bien souvent considérées comme superflues, la bonne répartition du chargement et l'arrimage sont pourtant des éléments primordiaux de la sécurité routière. Le point avec l'adjudant Olivier Sheppard, chef de l'unité circulation de la Gendarmerie.

@ Coralie Rochat

On a tous en tête l'image d'un énorme convoi semi-remorque renversé sur la chaussée, marchandise déversée à tout-va sur la route. Un poids lourd soudainement transformé en un jouet qu'un enfant maladroit aurait laissé tomber. Ce type de scène quasi cataclysmique peut être causé par un chargement et/ou un arrimage défectueux.

« La raison d'être de ces mesures est d'éviter la chute de marchandises sur la route et la perte de maîtrise du véhicule », précise l'adjudant Olivier Sheppard. Au-delà du risque de déprédation de la cargaison, il existe un réel danger pour la vie du conducteur et des autres usagers de la route lors de tels accidents.

Heureusement, le chef de l'unité circulation constate un recul des cas d'accidents dus à des chargements déficients : « Depuis une petite dizaine d'années, l'Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP) impose aux professionnels un quota d'heures de cours de formation continue tous les 5 ans. L'arrimage et le chargement font partie des thèmes abordés et cela explique à mon avis cette tendance positive. Mais si, de manière générale, les marchandises sont mieux arrimées que par le passé, il n'en reste pas moins à améliorer la sécurité des chargements de retour de matériel en provenance de chantiers. Ils ont trop tendance à

8'800

Le nombre d'heures que l'unité circulation consacre à contrôler les camions sur sol vaudois chaque année. Le poids du chargement, sa répartition ainsi que l'arrimage sont passés à la loupe.

Le nouveau Transporter. Disponible dans la plus grande diversité de variantes et avec la consommation la plus faible de sa catégorie.

Le bon modèle pour chaque mission: le nouveau Transporter est doté de la toute nouvelle génération de moteurs particulièrement économe et atteint ainsi une consommation de seulement 5,5 l/100 km en moyenne. Sur demande, il offre en outre un concept d'entraînement unique en son genre composé de la boîte de vitesses à double embrayage DSG et de la transmission intégrale 4MOTION. Avec plus de 500 variantes, vous êtes sûr de trouver le véhicule qu'il vous faut.
Le nouveau Transporter. Le meilleur investissement à partir de CHF 22'900.–*.

* Offre pour les professionnels. Prix hors TVA

Véhicules Utilitaires

amag

AMAG Lausanne
Av. de Provence 2, 1007 Lausanne
Tél. 021 620 62 62, www.lausanne.amag.ch

AMAG Etoy
Rte de Buchillon 1, 1163 Etoy
Tél. 021 822 00 00, www.etoy.amag.ch

Pour votre sécurité

Livraisons dans les 24 heures

Visitez notre shop online
www.arsitec.ch/Lade
Profitez de
10% Rabais
(Code VD2603).

Arsitec.ch
PROTECTING YOU SINCE 1953

Arsitec SA
2603 Péry
welcome@arsitec.ch

Tél. 022 318 00 58
Fax 034 427 00 68
www.arsitec.ch

s'envoler en raison de leur légèreté. La pose d'un filet est une mesure simple qui permet de remédier à ce problème. »

Un chargement correct de la marchandise et son arrimage soigneux sont à la portée de tout un chacun. Indispensables en matière de sécurité, ils contribuent également à la bonne réputation de l'entreprise et permettent d'éviter les amendes. Et, bien que l'on ait tendance à penser que seules les charges lourdes nécessitent un arrimage particulier, la marchandise légère représente un danger important si elle en vient à se détacher d'un véhicule. Quel que soit le chargement, la prudence est donc de mise !

Conséquences en cas d'infraction

Mauvais arrimage et surcharge du véhicule occasionnent des sanctions variables en fonction de la gravité de l'infraction. Si les mesure pénales (amende, peine pécuniaire ou peine privative de liberté) sont déterminées selon des barèmes préétablis, Luc Mouron, chef de la Division droit de conduire au service des automobiles et de la navigation (SAN), relève que les mesure administratives (avertissement ou retrait de permis) sont déterminées au cas par cas. En présence d'une surcharge, c'est le pourcentage supplémentaire par rapport au poids total qui est déterminant. Selon la gravité estimée, l'amende est doublée d'une sanction allant de l'avertissement au retrait de permis de 3 mois. La chute d'un chargement sur la route relevant de la mise en danger d'autrui, le retrait de permis est dans ce cas systématique. La responsabilité de l'arrimage incombe généralement uniquement au conducteur tandis que celle du surpoids est partagée entre le donneur d'ordre, la personne qui a effectué le chargement et le chauffeur.

Rouler en toute sécurité avec un chargement, 4 conseils pratiques :

1. Contrôler le chargement avant de prendre la route
2. Adapter son mode de conduite (vitesse, prudence dans les virages serrés, etc.)
3. Respecter la distance de sécurité avec les autres véhicules
4. Eliminer les risques d'inattention due aux occupations accessoires

PLUS JAMAIS SEUL.

SAFE TOUCH : LE FILET DE SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ISOLÉS.

Géolocalisation · Notifications d'alertes · Détecteur de chute · Communication

Safe Home vous propose des solutions de sécurité adaptées à votre entreprise.

A company of PROTECTAS

UNE QUESTION ?
BESOIN D'AIDE ?

Contactez-nous par email ou par téléphone

info@safehome.ch | 0848 848 555

www.safehome.ch

SAFEHOME
SMART SECURITY SOLUTIONS

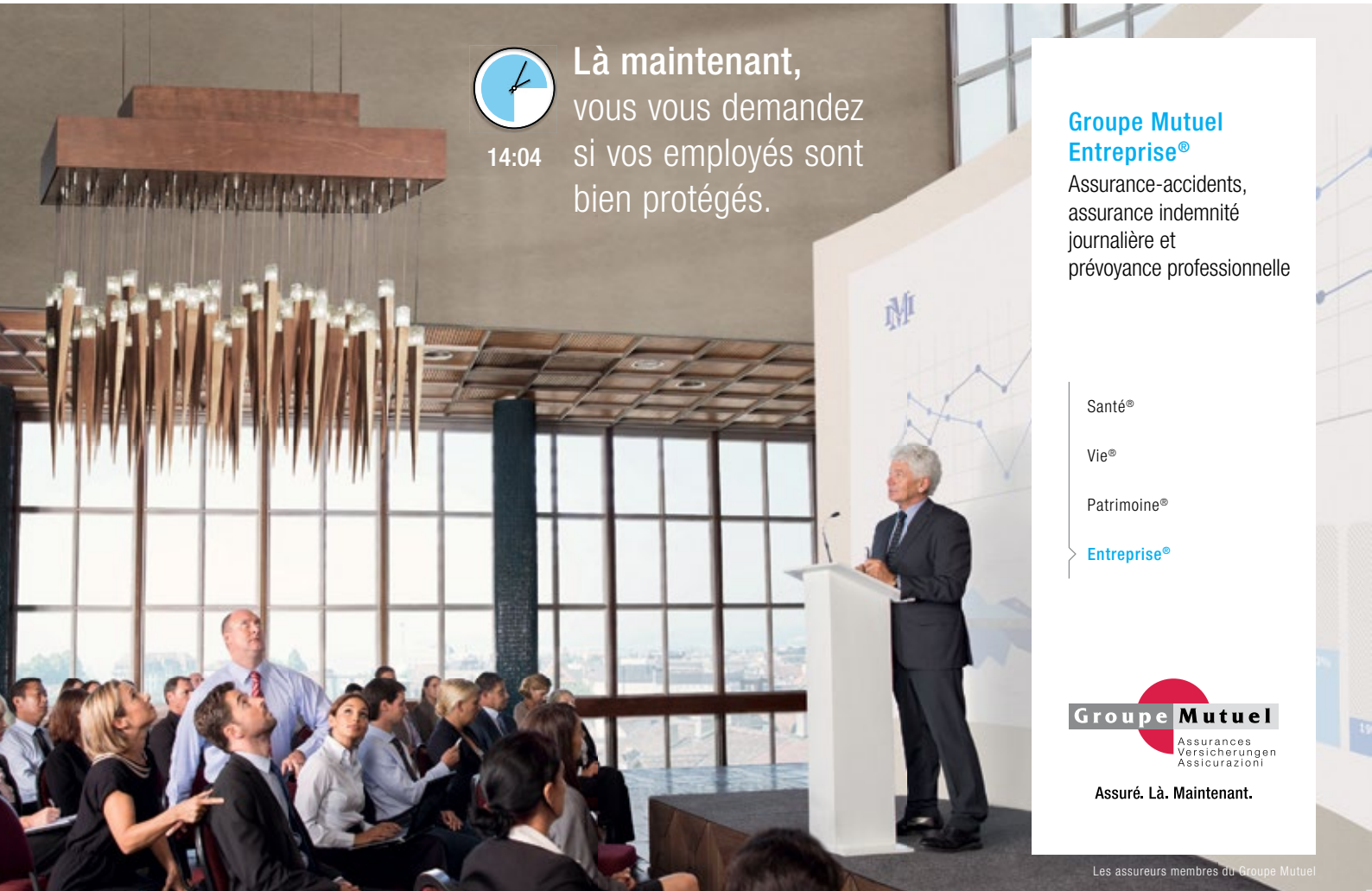

14:04

Là maintenant, vous vous demandez si vos employés sont bien protégés.

Groupe Mutuel Entreprise®

Assurance-accidents, assurance indemnité journalière et prévoyance professionnelle

- Santé®
- Vie®
- Patrimoine®
- Entreprise®

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

Les assureurs membres du Groupe Mutuel

ACCIDENT DE TRAVAIL : QUI EST RESPONSABLE ?

Les accidents, qu'ils surviennent dans le cadre professionnel ou non, sont couverts par l'assurance de l'employeur. Quels sont les enjeux de ces imprévus, qui est responsable et quel est le rôle des assureurs ?

@ Tristan Lehmann, Adriane Bossy, Coralie Rochat

En 2015, ce sont quelque 253'282 accidents professionnels et 505'666 accidents non professionnels qui ont touché les travailleurs suisses. Les accidents de travail sont imputables à divers facteurs potentiels : une force externe ou une négligence de la part de l'employé ou de l'employeur.

Les secteurs les plus exposés aux accidents professionnels restent les métiers manuels : l'exploitation forestière en tête, suivie des métiers de la construction tels que la couverture et le revêtement de façades ainsi que la construction métallique et de machines. Dans tous les cas, les accidents professionnels et privés sont couverts par le même assureur : celui de l'employeur.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2015

253'282
accidents professionnels
en Suisse

37
maladie professionnelle

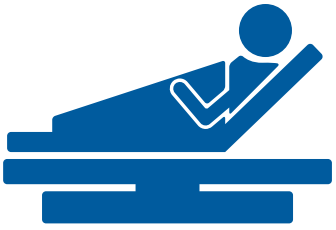

818
invalidité à travailler

69
décès de l'employé

Ces chiffres sont en baisse depuis 10 ans

La première adresse
pour la publicité extérieure
www.apgsga.ch

APG|SGA
Out of Home Media

Garage BERGER Nyon

Garage Berger Champ Colin SA
Route de Champ-Colin 9-11
1260 Nyon

Tél. 022 994 01 11
info@garageberger.ch
garageberger.ch

SUVA #Event Tribunal

Afin de mieux comprendre les enjeux et les conséquences des accidents de travail, la SUVA a organisé, le jeudi 31 août, un procès fictif. La journée s'est déroulée dans l'enceinte de Forum Fribourg devant une centaine de participants. Après un accueil aux croissants et cafés, le procès pénal a commencé. Celui-ci a permis à l'ensemble du public de comprendre les degrés de responsabilités lors d'un accident de travail. Il s'agissait en l'occurrence du cas d'un apprenti tombé d'un monte-charge sur lequel il avait grimpé pour gagner du temps sur ordre de l'un de ses supérieurs. Le verdict rendu a révélé que chaque maillon de la chaîne avait sa part de responsabilité plus ou moins élevée dans les manquements qui ont mené à l'accident. L'après-midi, un faux procès civil a été mis sur pied pour illustrer la répartition des dommages et des intérêts versés à la victime. Cette journée, très instructive sur les plans pénal et civil, a permis d'expliciter les procédures juridiques suisses et de faire prendre conscience aux entrepreneurs de l'importance du respect des normes de sécurité. En effet, le non-respect de celles-ci peut engendrer de gros problèmes, à la fois coûteux en ressources financières et irréversibles pour la santé des collaborateurs.

En Suisse, chaque collaborateur doit être assuré par son employeur. La Suva propose une couverture d'assurance contre les accidents et les maladies professionnelles pour les métiers qui exposent les travailleurs à des risques plus élevés que la normale.

La collaboration entre la Police et la Suva est très étroite dans le cadre des accidents graves et mortels. Cette complémentarité s'exprime principalement dans les enquêtes. Inspecteurs de la Suva et agents de police se concertent parfois avant l'entretien des personnes impliquées dans un accident. La Suva possède dans certains cas plus de connaissances techniques concernant les accidents de travail tandis que la Police est experte dans la conduite d'entretien.

En plus de cela, les deux entités ont des missions similaires. Parmi ces responsabilités figurent la prévention des accidents et les contrôles sur les places de travail.

Les objectifs de la Police et de la Suva se rejoignent en plusieurs points, dont le principal est d'œuvrer pour la sécurité des employés et des citoyens. La collaboration est donc indispensable pour protéger au mieux les travailleurs suisses.

SUVA #Event Tribunal
Le faux procès organisé par la SUVA a permis de comprendre les différents degrés de responsabilité lors d'un accident de travail.

next
COMMUNICATION

Une création tirée du néant.
Imaginer ou construire un concept neuf, associer des idées puis, rassurer un instant quand l'intelligence s'amuse, pesant le pour et le contre, alternant la joie et la souffrance, souvent inquiet.
Testez-nous !

021 654 05 70 En Budron H14 Le Mont-sur-Lausanne www.nextcomm.ch

New ŠKODA KODIAQ dès 30'220.–

Partez à l'aventure à bord du nouveau ŠKODA KODIAQ 4x4! Les systèmes d'assistance de pointe et l'habitacle spacieux vous offrent sécurité et confort. Ce véhicule 5 ou 7 places entièrement connecté fait de chaque escapade une expérience. Testez-le. **ŠKODA. Made for Switzerland.**

AMAG Lausanne
Av. de Provence 2, 1007 Lausanne
Tél. 021 620 62 62, www.lausanne.amag.ch

AMAG Etoy
Rte de Buchillon 1, 1163 Etoy
Tél. 021 822 00 00, www.etoy.amag.ch

amag

KODIAQ Active 4x4 1.4 l TSI ACT, 150 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, 30'220.–. Véhicule présenté: KODIAQ Ambition 4x4 1.4 l TSI ACT, 150 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, avec options barres de toit argent, jante en alliage léger 19" «TRIGLAV», Full projecteurs LED et couleur spéciale, 35'460.–. 6.9 l/100 km, 155 g de CO_2/km (Ø véhicules neufs: 134 g de CO_2/km), mise à disp. d'énergie: 35 g de CO_2/km, cat.: F. Tous les prix correspondent à une recommandation de prix sans engagement de l'importateur.

LE TRAVAIL AU NOIR

Un certain nombre d'entreprises profitent du travail au noir pour ne pas payer les charges sociales de leurs employés. Près de 2000 contrôles ont été effectués en 2016.

@ Noé Morel, Alexandre Bisenz

Le canton de Vaud est très actif dans la lutte contre le travail au noir. Via le Service de l'emploi (SDE), qui est l'organe de contrôle institué par la loi fédérale, il veille au respect des obligations en matière d'annonce et d'autorisation conformément à la législation dans le domaine des assurances sociales, des étrangers et de l'imposition à la source.

Le travail au noir est un phénomène qui touche particulièrement les branches ayant un fort besoin de main d'œuvre non qualifiée. C'est souvent par le biais d'une dénonciation que la Police cantonale est avisée d'une situation de travail au noir ou suite à un contrôle qui amène au constat que la personne n'a pas de statut légal pour travailler en Suisse. Un certain nombre d'entreprises profitent du travail au noir pour ne pas payer les charges sociales de leurs employés et augmenter ainsi leur bénéfice.

La Police cantonale travaille en partenariat avec le Service de l'emploi et le Service de la population (SPOP) pour mieux contrôler le marché du travail. Dans le milieu de la construction, par exemple, des spécialistes procèdent à des contrôles et veillent au respect des normes en matière de sécurité, de temps de travail et des salaires. Ils vérifient également que les employés travaillent de façon régulière. Les contrôles menés par le Service de l'emploi et ses partenaires sont réalisés de façon inopinée et aléatoire dans les secteurs les plus sensibles. Dans tous les cas, les organismes de contrôles peuvent requérir l'appui de la Police cantonale, compétente pour exercer la police des étrangers. Les infractions sont dénoncées au Ministère public, qui fixe des sanctions pénales allant des peines pécuniaires jusqu'aux peines privatives de liberté en fonction de la gravité des faits. Des émoluments et des sanctions administratives sont en outre prononcés par le SPOP et le SDE à l'encontre des contrevenants.

Eléments statistiques 2016
Travail au noir dans le canton de vaud

305'000
francs de frais de contrôle facturés aux employeurs par le Service de l'emploi

171'000
francs de jours-amendes fermes prononcés à l'encontre des employeurs par le Ministère public

81'000
francs d'amendes immédiates

2'000
contrôles effectués

306
employeurs dénoncés pénalement

1'900
travailleurs sans titre de séjour ou non déclarés

Systèmes d'alarme

dès
CHF 79.–*/mois

« Tout compris » !

- Etude gratuite sans engagement
- Installation et mise en service
- Traitement des alarmes 24h/24
- Vérification audio et vidéo
- Communication par GSM gratuite
- 2 interventions gratuites par an
- Garantie et maintenance

**Calculé sur la base d'un package Caméra à CHF 2190.–, prix hors TVA*

www.idealcom.ch

Et vous, comment protégez-vous votre foyer ?

Choisissez plutôt les services de sécurité et systèmes d'alarme du leader suisse.

SECURITAS Direct

www.securitas-direct.ch | Tél. 0800 80 85 90

Services de sécurité | Systèmes d'alarme | Interventions

LA SÉCURITÉ PERSONNELLE EN CAS D'ATTAQUE :

HAUT LES MAINS ! BIEN RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE

Des hold-up, on en a vu des dizaines… dans les films ! Mais les brigandages, comme on les désigne dans le jargon légal, délaissent parfois les studios de cinéma pour se produire près de chez nous. Voire sur notre lieu de travail.

@ Coralie Rochat

Banques, offices postaux, stations-services, cafés restaurants et bijouteries sont quelques-uns des établissements susceptibles d'être la cible de brigandage. Après un repérage, le ou les truands pénètrent dans les lieux et menacent le personnel afin de se faire remettre des valeurs ou des biens.

Les forfaits sont commis très rapidement. « Cela dure entre 3 et 5 minutes, grand maximum. Les auteurs prennent ensuite la fuite. On constate une grande concentration de brigandages en périphérie de Lausanne et sur l'arc lémanique. A partir de là, les délinquants peuvent facilement rejoindre l'autoroute et disparaître », relève Christian Bourquenoud, inspecteur principal adjoint à la division prévention de la criminalité.

Le policier précise : « Les moyens utilisés varient en fonction de l'établissement visé. Couteau, spray lacrymogène ou arme à feu, parfois factice, sont utilisés pour intimider le personnel. Par sécurité, il est vital de considérer toute arme comme étant vraie et chargée lorsqu'on subit une attaque. Il est à noter que, depuis 2005, la jurisprudence a évolué : les juristes ont estimé que l'essentiel n'est pas l'arme utilisée, mais bien l'effet qu'elle produit sur la victime, qu'importe donc qu'elle soit véritable ou factice ».

« Nos brochures sont distribuées après toutes les conférences et connaissent un grand succès »

Christian Bourquenoud, gérant de sécurité à la Police cantonale vaudoise

NO TO RACISM

RESPECT

UEFA.org

Les collaborateurs de la division prévention de la criminalité animent régulièrement des conférences destinées aux établissements qui souhaitent former leur personnel à bien réagir en cas d'attaque. Au bénéfice d'une expérience de terrain au sein de la division criminelle, Christian Bourquenoud détaille : « Les différents délits, les mesures de dissuasion préventives, les comportements à adopter en cas d'agression et la gestion du stress consécutif à une attaque sont autant de thèmes abordés lors de ces formations ».

Les brigandages sont en légère baisse. Cette tendance encourageante est certainement le fait des retombées du travail de prévention, des mesures prises par les établissements et d'une présence policière adaptée aux heures les plus critiques. Et il arrive que les tentatives des truands échouent d'elles-mêmes. Comme celle de cet homme, immortalisée par une caméra de surveillance. Il sort une arme de son sac à dos pour menacer une employée… et l'y remet après quelques secondes sans être passé à l'acte en s'apercevant que sa victime, qui n'a même pas remarqué son geste, continue à vaquer tranquillement à ses occupations !

Comportements à adopter en cas d'agression

- Toujours garder en tête que votre vie et celle des éventuelles autres victimes sont plus précieuses que les biens
- Eviter tout acte irréfléchi et ne rien entreprendre qui puisse être dangereux
- Considérer toute arme comme étant vraie et chargée
- Rester calme, garder son sang-froid et suivre les ordres sans discuter
- Exécuter uniquement les actions demandées et ne pas tenter d'anticiper les ordres
- Observer les agresseurs et leurs faits et gestes afin de pouvoir renseigner la police ultérieurement
- Dès que la situation le permet, déclencher discrètement l'alarme et/ou aviser la police en composant le 117
- Retenir les témoins ou, à défaut, prendre leurs coordonnées
- Sauvegarder les traces (digitales, ADN, etc.) pour les services de la police scientifique. Eviter de marcher sur les lieux et ne pas toucher des objets de la scène de crime

La division prévention de la criminalité de la Police cantonale propose des conférences aux entreprises et institutions souhaitant sensibiliser leur personnel aux brigandages.

Deux brochures ont été conçues pour servir de supports de cours : « Gestion des situations d'agression – légitime défense » est destinée au personnel des établissements bancaires, des offices postaux, des bijouteries, etc. Les collaborateurs des cafés, restaurants, stations-services et petits commerces se réfèrent, eux, à « Prévention de la criminalité – concept de sécurité ».

Pour plus d'informations : prevention.criminalite@vd.ch

ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2016

31 brigandages sur sol vaudois

dont :

11 garages / stations services — 3 postes — 2 banques — 2 taxis — 1 bijouterie / horlogerie

15 par arme à feu — 7 par arme blanche — 1 spray lacrymogène — 8 sans arme

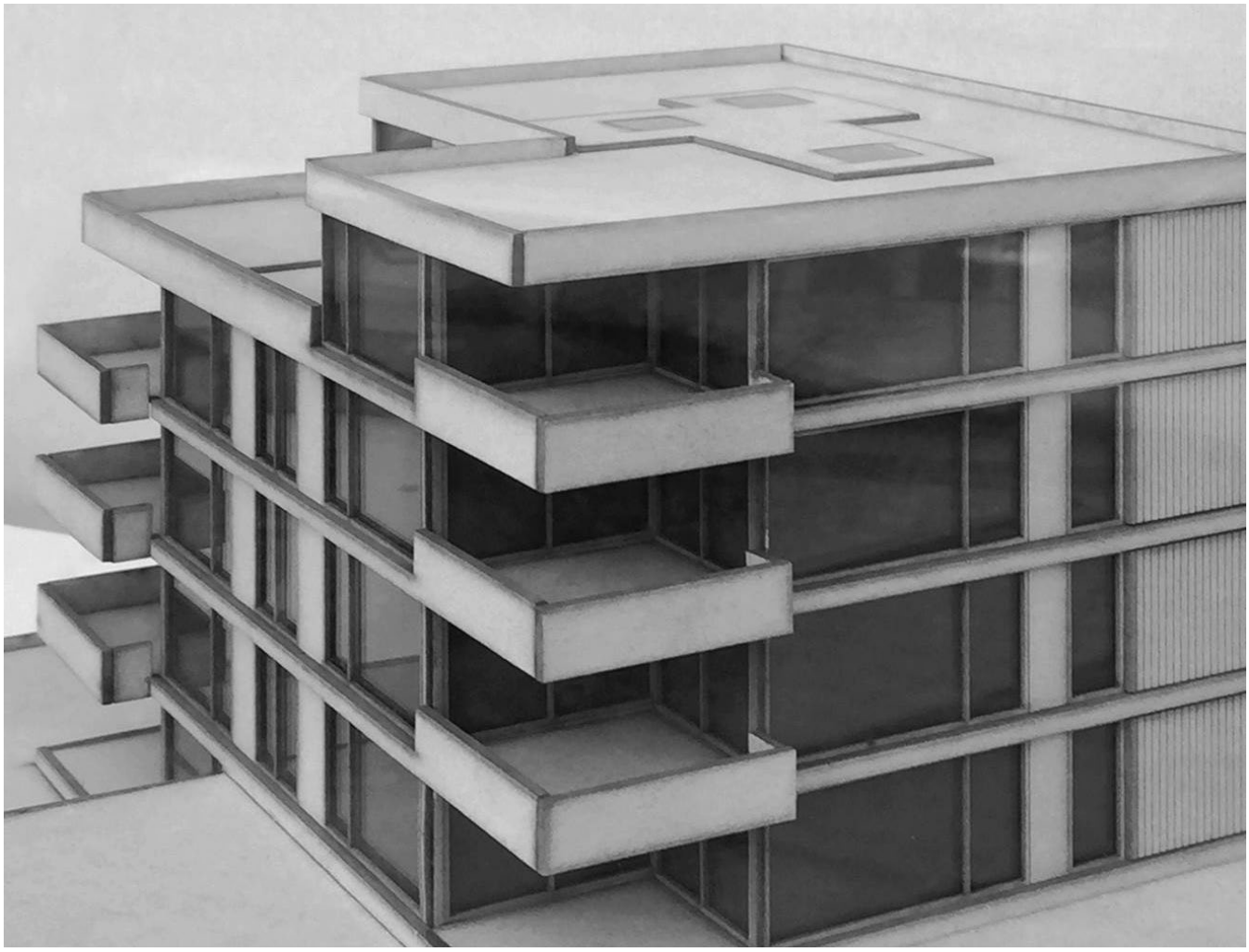

VOTRE PARTENAIRE EXCLUSIF POUR LA CERTIFICATION SNBS

SNBS

Standard Nachhaltiges Bauen Schweiz
Standard Construction durable Suisse
Standard Costruzione Sostenibile Svizzera

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

ECA : INCENDIES ET DANGERS NATURELS EN LIGNE DE MIRE

L'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) est au service des entreprises et des particuliers depuis plus de deux siècles. Son système d'assurance est basé sur les principes de solidarité et de mutualité : les ressources financières sont redistribuées et servent ainsi la sécurité de la population et des entreprises vaudoises.

@ Coralie Rochat

L'ECA poursuit trois missions étroitement liées :

- La prévention des sinistres qui concourt à protéger les personnes et les biens.
- L'organisation, l'équipement et la formation des services de défense incendie et secours qui permettent de sauver des vies et de minimiser les sinistres. Ainsi, dans le canton de Vaud, le Centre de Traitement des Alarmes (CTA-118) qui est la centrale officielle d'alarme incendie est exploité et financé par l'ECA.
- L'assurance obligatoire et solidaire qui garantit une couverture conséquente des biens immobiliers et mobiliers. Les investissements ciblés dans la prévention et la défense incendie ont pour effet de réduire les coûts de l'assurance et d'offrir des primes avantageuses.

Si l'ECA est reconnu depuis plusieurs décennies pour son expertise dans la protection et la lutte contre le feu, il se positionne désormais également en tant que pôle de compétences dans le domaine des éléments naturels et de la protection des bâtiments. Ce virage stratégique vise à s'adapter à une époque qui voit les manifestations des forces de la nature gagner en intensité et en fréquence. La densification du parc immobilier alliée à l'utilisation de matériaux de construction plus vulnérables – car plus esthétiques et meilleur marché – ont pour conséquence de multiplier les risques de dommages au bâti.

Il est essentiel de garder à l'esprit que les mesures de prévention contre les incendies et les éléments naturels devraient idéalement être prises au moment même de l'élaboration du projet de construction ou de rénovation. Pallier les dégâts une fois les dommages survenus représente un mauvais calcul tant en matière de temps que d'argent.

4 conseils pour limiter les dégâts dus aux risques naturels

1. Fermer portes et fenêtres lors de fortes intempéries
2. Relever les stores en cas de grêle ou de forts vents
3. Nettoyer les grilles d'écoulement et les chenaux
4. Entretenir les arbres

Prévenir, secourir, assurer

Trois missions complémentaires au service de la communauté vaudoise. Acteur solidaire, l'ECA s'engage quotidiennement pour protéger la population vaudoise et son patrimoine contre l'incendie et les éléments naturels.

ECA
Incendie et éléments naturels

www.eca-vaud.ch

Nous protégeons l'essentiel

Petits poissons, gros poissons, un seul et même traitement.
Un tarif forfaitaire sur les transactions boursières jusqu'à 100'000 francs.
CHF 40.– sur Internet
CHF 100.– par téléphone.

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.

rlj. ingénieurs conseils sa

Delacrétaz • Duc

Ch. de la Chercotte 61
1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 620 08 40
info@rlj.ch

Ch. de l'Islettaz / Bâtiment A
1305 Penthalaz
Fax 021 620 08 50
www.rlj.ch

Bureau d'ingénieurs civils

- Collecteurs EU/EC, eau potable, réseaux
- Aménagements routiers, trottoirs
- Planification, gestion, management
- Structures porteuses, ouvrages d'art
- Surélévation, transformation, assainissement
- Expertises, concours

canton de vaud Police cantonale vaudoise

IMPRESSUM

Hors série novembre 2017

Tirage total
46'000 exemplaires

Editeur
Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette
1014 Lausanne

Comité éditorial
Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ; Olivia Cutruzzolà, rédactrice en chef adjointe ; Alexandre Bisenz, responsable d'édition

Rédacteurs Olivia Cutruzzolà, Coralie Rochat, Adriane Bossy, Noé Morel, Tristan Lehman, Alexandre Bisenz

Photographies
Pierre Châtel-Innocenti @ Unsplash, Roxane Bolay, Alexandre Bisenz, Thomas Hangartner, Police cantonale vaudoise

Infographies
Police cantonale vaudoise

Mise en page
Next communication SA

Impression Swissprinters SA - Zofingen

Abonnement Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

Publicité
Next communication SA
021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur

Progression des dommages causés par les incendies et les éléments naturels

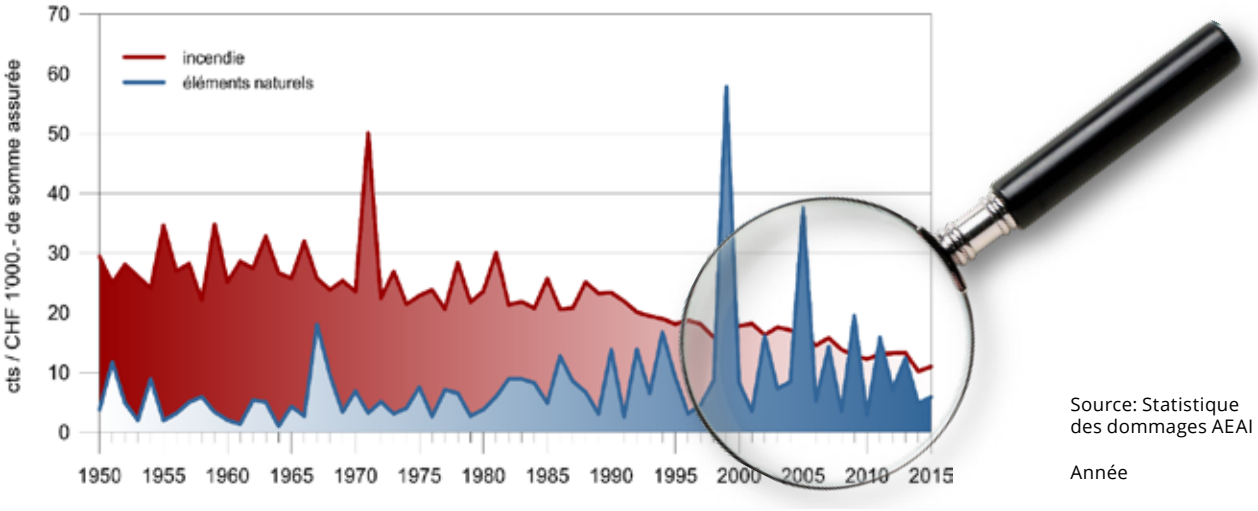

Source: Statistique des dommages AEAI

Année

Incendies

En 2016, la charge totale des incendies, dégâts de la foudre compris, s'est élevée à plus de 52 millions de francs suisses. Cela représente une hausse de 7,3% par rapport à l'année 2015.

Trois grands axes de préventions structurent les directives de protection incendie :

Mesures constructives :

Les mesures constructives concernent le système porteur, le compartimentage et les portes du bâtiment. Les matériaux de construction sont choisis en fonction de leur comportement au contact avec le feu. Les systèmes porteurs doivent offrir suffisamment de stabilité en cas d'incendie et les distances de sécurité ainsi que le compartimentage coupe-feu permettre d'éviter la propagation de l'incendie. Les voies d'évacuation offrent le chemin le plus court pour rejoindre un lieu sûr à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment.

Mesures techniques :

L'éclairage de sécurité, la détection incendie, le sprinkler et le paratonnerre relèvent des mesures techniques. Le sens de fuite et les issues de secours sont clairement indiqués par une signalisation et un éclairage de sécurité. Le type et le nombre d'extincteurs et de postes incendie varient en fonction du lieu et du nombre d'occupants.

Mesures organisationnelles :

Les mesures organisationnelles visent à définir des procédures d'évacuation, des plans d'intervention et à assurer la pérennité du concept de protection incendie. Les propriétaires et utilisateurs de bâtiments doivent veiller à garantir la sécurité des personnes, des animaux et des biens. Il leur incombe également d'entretenir les équipements de protection et de défense contre l'incendie ainsi que les installations techniques.

Risques naturels

Les forces de la nature ont été relativement clémentes en 2016. La grêle qui s'abat régulièrement sur le canton en entraînant des dégâts considérables a complètement épargné le territoire vaudois.

On entend par risque toute situation où des personnes ou des biens sont menacés par un danger. Les dangers naturels sont divisés en 3 catégories :

Dangers gravitationnels

- Crues
- Glissements de terrain
- Avalanches
- Chutes de pierres
- Laves torrentielles
- Dolines (excavations circulaires dans une roche calcaire)

Dangers météorologiques

- Grêle
- Pluie
- Neige
- Tempête
- Ruissellement de surface

Dangers tectoniques

- Tremblements de terre

streetbox
construction vente location de halles modulables

A VENDRE OU A LOUER

Construire, vendre ou louer des **HALLES ARTISANALES** s'adaptant aux spécificités des PME, un défi que le fonds de placements Streetbox relève avec brio et professionnalisme. Des prix compétitifs, une intégration harmonieuse dans les zones industrielles ou à proximité de zones résidentielles, ainsi qu' un solide savoir-faire, voici un échantillon des prestations proposées par cette société. «Notre stratégie se fonde sur des principes indispensables à notre activité, à savoir l'optimisation du système de construction, afin d'en diminuer les coûts et le soutien à l'économie des régions périphériques, à travers nos collaborations avec des entreprises locales», résument les initiateurs de Streetbox. L'enseigne détonne aussi grâce au look de ses constructions, ornées de murs en briques rouges. Le reste des modules architecturaux associent la pierre, le bois, l'acier et le verre.

Ingénieux et fonctionnel

Et le concept séduit, car de nombreuses sociétés ont déjà fait appel aux compétences de l'équipe de Streetbox. Chez les propriétaires ou locataires des halles modulables, les secteurs d'activités sont très variés: de la téléphonie mobile au stockage, en passant par la cosmétique, le bâtiment ou encore la décoration d'intérieur. Les box sont pratiques puisqu'ils offrent différentes affectations possibles: ils peuvent servir de bureaux, d'ateliers, de fabriques ou encore d'entrepôts. Autre avantage du concept, la toiture des halles couvrent de grosses surfaces, ce qui facilite l'installation de panneaux solaires. Dernier atout de Streetbox, sa collaboration active avec des banques encourageant sa démarche favorise l'accès au crédit à une large clientèle.

LE BOX TYPE

- **Surface au sol:** 60 m^2 (12 m x 5 m)
- **Surface 1er étage:** 55 m^2
- **Surface totale:** 115 m^2 (environ)
- **Volume:** 480 m^3 (environ)
- **Hauteur rez:** 4,3 m (environ)
- **Hauteur du 1er:** de 2.6 m à 3,7 m
- **Porte du bas:** 4 m x 4 m
- **Sol du rez:** Béton (Charge max. = 1000 kg/m^2)
- **Sol du 1er étage:** Ciment (Charge max. = 350 kg/m^2)
- **Electricité:** 380 V
- **Eau:** OK (en attente)
- **Téléphone:** OK (en attente)

Particularité:
Possibilité de réunir plusieurs modules sans murs et sans poteaux intermédiaires.

AIGLE:
- Location : **Fr. 1'100.–**
- Vente : **dès Fr. 219'000.–**

AVENCHES:
- Location : **Fr. 1'100.–**
- Vente : **dès Fr. 199'000.–**

CHAMPAGNE:
- Location : **Fr. 1'090.–**

ÉPENDES:
- Location : **Fr. 1'270.–**
- Vente : **dès Fr. 239'000.–**

Marin-Epagnier (NE):
- Location : **dès Fr. 1'100.–**

PAYERNE:
- Location : **Fr. 1'100.–**
- Vente : **dès Fr. 199'000.–**

ROSSENS:
- Location : **Fr. 1'250.–**
- Vente : **dès Fr. 229'000.–**

SEMSALES:
- Box (R+E) location : **dès Fr. 1'090.–**
- Vente : **dès Fr. 199'000.–**

SION-UVRIER:
- Location : **dès Fr. 850.–**
- Vente : **dès Fr. 182'700.–**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET VISITE SUR NOTRE SITE 7/7 :
078 862 74 16 ou 0800 222 422
info@streetbox.com - Site internet : www.streetbox.com